

Communiqué de presse - 08/06/2021

PISCINES

LES DEUX PISCINES DE L'AGGLOMERATION DE NOUVEAU ACCESSIBLES

PROTOCOLE SANITAIRE MAINTENU

Cheminement spécifique au sein des structures pour réduire les croisements

Masque obligatoire dès l'entrée jusqu'aux cabines

Douche obligatoire avant l'accès aux bassins

Nettoyage et désinfection des espaces vestiaires et douches réguliers

TARIFS

Les tarifs habituels seront appliqués sur les deux sites.

Plus d'informations sur :

www.lrsy.fr/piscines-patinoire

Conformément aux décisions gouvernementales, la pratique sportive dans les établissements couverts est de nouveau autorisée à partir de demain, mercredi 9 juin. Par conséquent, les 2 piscines de l'agglomération pourront de nouveau accueillir l'ensemble des usagers, aussi bien dans les bassins intérieurs qu'extérieur, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

Horaires d'accueil du public (jusqu'au 6 juillet 2021)

Au complexe aquatique (impasse des Olympiades - La Roche-sur-Yon)

Lundi	12h-13h45 et 17h30-20h
Mardi	12h-13h45 et 17h30-21h
Mercredi	14h-19h
Jeudi	12h-13h45 et 17h30-21h
Vendredi	12h00-13h45 et 17h30-20h
Samedi	10h-13h et 15h-19h
Dimanche	9h-13h et 15h-18h

A la piscine sud (lieu-dit Le Pavillon – Rives de l'Yon)

Lundi	12h-13h45 et 17h15-19h
Mardi	12h-13h45
Mercredi	15h-19h
Jeudi	12h-13h45
Vendredi	12h-13h45 et 17h15-19h
Samedi	10h-13h et 14h30-18h
Dimanche	9h-13h